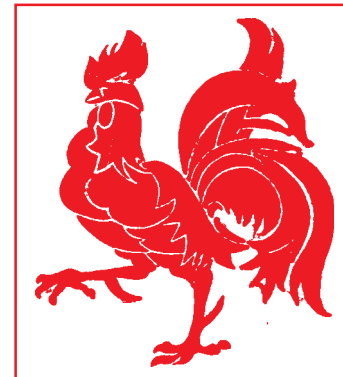


Bureau postal de dépôt
1030 Bruxelles 3

BELGIQUE - BELGIE
P.P.
1030 BRUXELLES 3
1 / 3392

LA LIGUE WALLONNE



**Périodique mensuel d'études et d'actions de la Ligue Wallonne de la Région de Bruxelles,
attaché à la diffusion de la culture française et à la promotion de la communauté Wallonie-Bruxelles.**

Abonnement annuel : 10,00 Euros Fondée à Etterbeek en 1913 - Affiliée à l'U.G.W.B.

93^{ème} année

C.B. 145-0539031-61

Octobre 2006

Ligue Wallonne - ASBL - 1200 Bruxelles

<http://www.liguewallonnebruxelles.be>

Ne paraît pas en Juillet et en Août

Présidente :

Gilberte LAMBOT, Avenue Palmerston, 21 - 1000 Bruxelles
Téléphone : 02.230.03.55

Administrateur-Trésorier :

Raymond WATRICE, Avenue V. Gilsoul, 70 - 1200 Bruxelles
Téléphone : 02.770.62.21

Vice-Présidente :

Marie-Claire WILLIQUET-DALOZE, Avenue du Onze Novembre, 28,- Bte 2
1040 Bruxelles - Téléphone : 02.734.77.02

Editeur responsable :

Gilberte LAMBOT-DURAND, Av. Palmerston, 21 - 1000 Bxl

Les articles signés n'engagent que leur auteur.

Imprimerie Impri-Compo s.p.r.l. - Rue Victor Rauter, 28A - 1070 Bruxelles - Tél.: 02.524.04.92 - Fax : 02.527.00.98

ELECTIONS COMMUNALES - 8 OCTOBRE 2006

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Dans quelques jours, nous irons voter.

Ce droit de vote ne fut obtenu qu'après bien des luttes et des discussions, ce n'est qu'en 1920 qu'il fut ouvert aux femmes.

Il ne s'agit pas d'une contrainte, mais d'un devoir de participation à une démocratie certes imparfaite, mais d'un appui indispensable à notre désir de liberté.

La base de nos institutions est la commune. Il faut donc choisir un représentant à qui nous pouvons faire confiance, et à Bruxelles, le premier critère est son aptitude à défendre les Francophones.

Nous jugerons de sa détermination sur son action et son attitude passée, comme disent les Wallons ; il ne suffit pas de sortir le Coq la veille des élections pour le rentrer dès le lendemain.

C'est donc avec circonspection, avec réflexion que nous choisirons notre candidat tout en sachant que nous pouvons attribuer notre voix à plusieurs d'entre eux figurant sur une même liste.

Il faut toutefois prendre garde aux « listes bilingues » comprenant des Flamands pointus, car un vote pour un Francophone peut indirectement les avantager !!!

Vous trouverez page 7, le nom de nos membres qui ont demandé de signaler leur présence sur les listes du scrutin communal.

Ces élections communales, prélude aux élections législatives de 2007, ont donc une importance toute particulière. Elles doivent démontrer que nous sommes fermement attachés à nos droits, à nos libertés, à notre langue romane.

Les excès de Guillaume d'Orange ont provoqué le sursaut de 1830. Attention M. Leterme, vos constantes provocations pourraient soulever des réactions insoupçonnées...

Gilberte Lambot-Durand

PS. Vous trouverez en 8^{ème} page, les détails de notre dîner de l'Amitié



COMMENT PEUT-ON ÊTRE FRANCOPHONE ?

C'est la question que tout Francophone, respectueux de la langue et de la culture françaises, peut se poser quand les politiques fédéraux, régionaux, provinciaux, communaux pratiquent un flandrianisme qui nous dépouille de notre identité.

Comment peut-on être Francophone quand la Flandre fustige Bruxelles pour ses attaches françaises ? Comment peut-on être Francophone quand la Flandre nie l'existence de la Région de Bruxelles étendue à son hinterland socio-économique naturel ?

Comment peut-on être Francophone quand les politiques communaux noient notre identité française dans l'immersion linguistique flamande ?

Comment peut-on être Francophone devant ce Bruxelles qui n'ose pas s'opposer aux revendications flamandes, qui n'ose pas affirmer qu'elle est d'origine française, qui n'ose pas dire « Nuts ! à la Flandre » ?

Comment peut-on être Francophone quand on admet la soumission à la Flandre ?

Jean-Pierre HERVE-BAZIN, une des grandes figures de la littérature française contemporaine posait, il y a quelque 30 ans dans un journal du Hérault - département français de la Région Languedoc-Roussillon - deux questions existentielles de la francophonie en Belgique. La première : «...maintenant que les Flamands sont devenus maîtres de tout scrutin, peut-on admettre qu'ils se servent de l'Etat belge à leur profit, qu'ils se réservent les crédits qui permettent l'expansion, qu'ils veulent mettre au pas la minorité française, contraindre les enfants à apprendre le flamand ?... » La seconde question posée : « ... peut-on admettre que cette minorité française soit opprimée à nos portes ?... » Comment peut-on être Francophone si l'on rejette cette déclaration de sympathie pour notre Cause ?

Combien de fois nous poserons-nous la question « Comment peut-on être Francophone ? » avec tous ceux et toutes celles qui nous ont rejoints dans notre foi dans la langue et la culture françaises, avec tous ceux et toutes celles qui viennent de se joindre à nous au cours de ces mois d'été ? Monsieur Jacques BINON, 1200 Woluwe-St-Lambert ; Monsieur Georges BOREUX, 7522 Blandain ; Monsieur Léon CHARDOME, 1200 Woluwe-St-Lambert ; Madame Françoise CHARUE, 1200 Woluwe-St-Lambert ; Madame Jeannine COLSOULLE, 1090 Jette ; Madame Anne-Marie DEKINDEREN, 1170 Watermael-Boitsfort ; Monsieur Fabian MAINGAIN, 1120 Neder ; Monsieur Victor NANCY, 7110 Boussoit ; Madame Rachel NEUS, 1170 Watermael-Boitsfort ; Madame Marcelle PIETTE, 1200 Woluwe-St-Lambert ; Monsieur Jacques PIQUIN, 1030 Schaerbeek ; Monsieur Guy SALME, 7050 Erbisoeul ; Monsieur André STASSIN, 1170 Watermael-Boitsfort ; Monsieur Léon TART, 1170 Watermael-Boitsfort ; Madame Nicole TESSE, 1050 Ixelles ; Monsieur Michel VANDERCAM, 1150 Woluwe-St-Pierre ; Madame VAN HECKE-VAN ACHTER, 1430 Rebecq-Rognon ; Monsieur Louis VANLIERDE, 1150 Woluwe-St-Pierre ; Madame Monique WESMAEL, 4000 Liège ; Monsieur Paul WILLAIN, 1200 Woluwe-St-Lambert.

Au terme de la présentation de nos nouveaux adhérents, nous voudrions adresser le message de Georges TRUFFAUX, militant liégeois, à tous et à toutes celles qui par opportunisme, par matérialisme, par individualisme et par d'autres fantaisies en « isme », agressent notre âme francophone pour satisfaire des démons intérieurs. Ecoutez-le !

Lors du Congrès de juillet 1925 de la Ligue d'Action wallonne, Georges Truffaux déclara : «... certains de l'intégrité française de la Wallonie, ils (les autonomistes wallons) exigent impérieusement l'abolition de l'absurde bilinguisme comme de toutes lois de contrainte linguistique... ». Et pour renforcer ce plaidoyer, Georges Truffaux cite Elie Baussart : « Pénétrons-nous d'abord de cette idée qu'aucune solution ne vaudra qui ne reconnaisse au peuple flamand la possibilité pratique de se développer dans sa langue, sans que les satisfactions données aux Flamands soient balancées par un système qui achemine la Wallonie vers le bilinguisme, dont elle ne veut à aucun prix, et lui réserve, dans la communauté belge, une situation humiliée dont elle ne s'accommodera jamais, qu'on le sache ». (1)

Dans le chef de Georges Truffaut en particulier, l'acharnement contre le bilinguisme est davantage lié au caractère obligatoire des prescriptions légales qu'à l'apprentissage des langues par les Wallons. Mais il faut avoir à l'esprit que le mouvement flamand rêve

toujours de la reconstitution de la Grande Néerlande tout comme il sait que cela lui demandera du temps. Dès lors, il procède par étape. Première étape : éradiquer le français de la Flandre pour l'enracinement d'une identité culturelle flamande. Etape terminée. Deuxième étape : absorber Bruxelles en affirmant avec persistance que Bruxelles fut de tout temps une ville flamande sur un sol flamand. ; l'arme pour arriver à ce but : le bilinguisme. Le mouvement ressuscite le bilinguisme dans les administrations publiques, dans les secteurs socio-économiques, dans les actes de la vie quotidienne. Etape en voie de réalisation. Troisième étape : coloniser la Wallonie par l'orientation de la politique économique au détriment de la Wallonie. Etape en cours. Les Francophones, qu'ils soient Wallons ou Bruxellois, doivent ouvrir les yeux et défendre avec fierté l'appartenance française de leurs Régions.

Agir et croire en notre langue française. Oser dire : ma langue française est ma patrie.

Raymond WATRICE

(1) Georges Truffaut - Wall@nie : Utopies et Réalités par Micheline Libon. Institut Jules Destrée. Collection Ecrits politiques wallons.



LA QUESTION

Le changement de ton du Ministre-Président du Gouvernement flamand, Yves LETERME, CD&V, lors de la fête du 11 juillet indique-t-il une pause dans les revendications territoriales et institutionnelles de la Flandre ?

Réponse :

Après le changement de ton du Ministre-Président Yves LETERME lors de sa fête du 11 juillet, une partie de la presse francophone a cherché à se rassurer en reprenant sa quête du "Bon Flamand". Nous faisant même la leçon comme Christian Laporte, qui tel une réincarnation de Jo Gérard écrivait dans "La Libre" : "« On est loin des accents guerriers du «Vlaamse Leeuw» qui montre les dents et sort les griffes. Il serait temps que les francophones se débarrassent de leurs préjugés : les hommes politiques flamands ne sont pas tous, loin s'en faut, des conservateurs transis, voire des quasi-fascistes prêts à chanter le «Horst Wessellied » !

Or malgré le ton adopté le 11 juillet, la Flandre n'en démord pas : une nouvelle avancée institutionnelle est inscrite dans les astres. Norbert De Batselier (SP.A) a demandé, le même jour, un Sénat représentant les Communautés, mais surtout une régionalisation de l'emploi, de la santé et de la fiscalité. Rien de moins. Il ne faut pas oublier que, début juin, les mêmes "bons Flamands" chers à Christian Laporte, unanimes, votaient à la Chambre (Parlement fédéral) la prise en considération d'une proposition de résolution du Vlaams Belang ! (25 à 30 %, des électeurs flamands) visant au démantèlement de la Belgique. Le document <http://www.lachambre.be/FLWB/PDF/51/2494/51K2494001.pdf> est intéressant à lire pour mieux comprendre leur point de vue. On en a évidemment très peu parlé en Communauté française ou alors pour en minimiser la portée. Il faut, pour les partis traditionnels, encore et toujours rassurer nos concitoyens à tous prix. C'est qu'on y pense, encore et toujours, contre toute évidence, dans une logique de maintien de la Belgique.

Alors qu'au fond presque plus personne n'y croit encore vraiment. En tous cas pas parmi ceux qui observent, pèsent, dissèquent, l'actualité.

La preuve ? Le 14 juillet, face à Paul-Henry Gendebien, sur les antennes de la RTB(f), Hervé Hasquin, une des têtes à penser du MR avouait piteusement : "je n'ai aucune illusion sur les sentiments de la Flandre à l'égard de la Belgique et je pourrais vous faire la démonstration que toute une série de statistiques que l'on donne faisant accroire à la population francophone que les Flamands restent malgré tout belges, sont pipées, parce que qu'est-ce que ça veut dire encore être Belge ?"

C'est pourquoi il est bon de se préparer. Les choses peuvent (et vont certainement) s'accélérer en prévision de la grande négociation de 2007. Surtout après les élections d'octobre !

Claude Thayse, Président du RASSEMBLEMENT WALLONIE France.



BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

RESPIRER AUTREMENT (*)

Pierre Bertrand, sénateur honoraire

Longtemps, la seule référence à la Francophonie était Paris. Aujourd'hui encore, personne ne conçoit la Francophonie sans la France dont elle est l'âme et le berceau naturel. Ce principe évident n'a cependant pas entravé l'émancipation des francophones à travers le monde. Leur prise de conscience politique, culturelle, souvent économique et sociale, en a fait des partenaires complémentaires, responsables et actifs. Personne ne contestera la valorisation de la Francophonie grâce aux apports originaux du Québec, de la Suisse romande, de la Louisiane, de l'Afrique de l'Ouest, Centrale ou Orientale, de la péninsule indochinoise, ou de notre Communauté française. Depuis l'avènement récent du fédéralisme (1993), des études sont menées à l'étranger sur la "culture francophone beige" impliquant Wallons et Bruxellois avec leurs particularités sociales, économiques et culturelles.

Le sourire des sceptiques s'effacera si l'on cite notre littérature française où Georges Simenon et Charles Plisnier figurent en bonne place, la musique avec André-Modeste Grétry et César Franck, relayés par Guillaume Lekeu, Henri Vieuxtemps et Eugène Ysaÿe, la production cinématographique primée à Cannes, les comédiens consacrés à Paris, la peinture, l'Art Nouveau, l'incontournable bande dessinée ou encore la chanson. Notre modeste Communauté de 4,4 millions de francophones n'a pas à rougir de sa contribution. Les études citées sont liées à la mise en œuvre, forcément récente elle aussi, d'une politique extérieure culturelle propre à notre Communauté française, et découlant de notre autonomie.

Là, toute notre image est à refaire... Nous pâtissons d'avoir longtemps cru à la Belgique de Charles Rogier. Cette illusion, depuis un siècle et demi, a dominé nos comportements et les esprits de nos interlocuteurs étrangers qui, comme nous, ont pu croire à une entité belge, nationale et cohérente. Il faut aujourd'hui corriger cette erreur, au dedans comme au dehors. L'autonomie culturelle des Wallons et des Bruxellois d'une part, de la Flandre d'autre part, a démontré la volonté de chacun d'affirmer son identité. La nôtre s'inscrit naturellement au crédit de la grande famille francophone, qu'il faut instruire de cette réalité, encore mal perçue.

Le Commissariat général aux relations internationales de la Communauté française Wallonie-Bruxelles a ainsi accéléré la désignation de "lecteurs" auprès des universités de langue française de l'ensemble de la Francophonie. Leur mission consiste à enseigner notre langue et la culture française, informant leurs étudiants des institutions nouvelles de la Belgique francophone et de ses productions culturelles propres, plus particulièrement la littérature. Outre leur fonction d'enseignants de français, ils animent des expositions, des colloques, des présentations d'écrivains, d'auteurs de films, de comédiens. On dénombre ainsi 46 "lectorats" en Europe, dont trois au Portugal, dix en Espagne, dix en Italie, quatre en Pologne, trois en Roumanie, deux en République tchèque, un en Bulgarie, en Moldavie, en Slovaquie, en République slovaque, en Lettonie, en Lituanie, en Estonie, en Finlande, en Écosse. Il s'en trouve également dans divers lycées bilingues. À sa demande, la Louisiane bénéficie depuis plus de vingt ans d'enseignants venus de Wallonie et de Bruxelles, qui contribuent au maintien du français. Une centaine d'entre eux, au terme de leur mission, ont été engagés par les autorités locales afin d'y poursuivre leurs activités en faveur du français. Notre Communauté française assume divers programmes francophones grâce à l'Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger (APEFE) en Tunisie, au Maroc, au Sénégal, au Rwanda, à Djibouti, au Congo, au Burundi, au Burkina Faso, au Bénin, à Haïti et au Viêt Nam. Dans les Territoires palestiniens, trois coopérants de chez nous assurent la formation de traducteurs-interprètes français-arabe. La Commission des Lettres diffuse au mieux de ses moyens des ouvrages littéraires ou historiques illustrant notre Communauté.

Ces activités donnent matière au développement des études sur la culture francophone de Belgique et profitent à toute la Francophonie. Des échanges interfrancophones se multiplient notamment avec le Québec, où les littératures locales de chacun sont confrontées et se stimulent réciproquement. Elles rehaussent le patrimoine littéraire de tous.

La France a pris conscience de cet élargissement et de l'intérêt tant pour la Francophonie que pour elle-même de l'étude de ces particularismes de bon aloi : de nombreuses collaborations se nouent entre Belges francophones et experts culturels des ambassades de France, qui souvent les recrutent pour leurs Centres français. Nous contribuons ainsi de façon naturelle à leur rayonnement dans le monde,

Cette présence et ces études francophones belges hors de Belgique feront reconnaître partout, petit à petit, notre existence et nos originalités. Le propos n'est pas de briguer une singularité qui prétendrait se suffire à elle-même, mais d'apporter notre concours utile à la Francophonie tout entière. La fréquentation de sa dimension ne peut que nous grandir.

Et nous faire respirer un autre air.

(*) Source: La Francophonie dans le Monde, 2004-2005. Rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie et du Haut Conseil.



COURRIER

HISTOIRE DU FLAMAND

Après 1830 la langue officielle de la Belgique fut tout naturellement le français. Tout s'annonçait donc très bien : avec l'enseignement du français à l'école, la Belgique serait soudée par une même langue, les patois flamands et wallons étant toujours préservés par des associations culturelles. Il faut souligner qu'à cette époque beaucoup de Wallons ne parlaient pas plus français que les Flamands.

Mais voilà qu'un certain Henri Conscience (un pur Flamand, d'après son nom) se mit en tête de créer une langue flamande toute nouvelle, d'après les divers patois du nord, à la façon de l'espéranto. Il aurait été simple d'adopter le « hollandais », mais c'était la langue de l'ennemi. (Le comble c'est que par après ils appelèrent le flamand « néerlandais ») Allez comprendre ! Le travail fut long et émaillé de refontes nombreuses, qui ont notamment perturbé les études de toute une génération : trois fois on leur a dit que ce qu'ils avaient appris n'était plus valable et cela a créé un tel ras-le-bol que la dernière réforme de l'orthographe, en 1994, n'est pratiquement pas appliquée.

Malgré tout, le français restait très répandu en Flandre et gagnait même du terrain. Par exemple, l'un des plus grands journaux francophones était « La Métropole » d'Anvers. Alors les Flamands ont employé les grands moyens : le français fut progressivement éradiqué par des méthodes proches du nazisme, privant les Flamands de la connaissance de la seconde langue la plus répandue à travers le monde après l'anglais. Parler du nazisme peut paraître outrancier, mais comment qualifier la suppression sauvage et illégale du recensement linguistique et toutes les autres mesures dictatoriales interdisant le français ? Evidemment, sans ces actes inqualifiables le français aurait continué à progresser en Flandre, mais ce n'est pas une excuse à de tels agissements anti-démocratiques.

Il ne faut pas oublier que toutes les anciennes colonies françaises ont fort intelligemment adopté le français comme langue officielle, alors que le néerlandais a été abandonné par toutes les anciennes colonies hollandaises. Il ne faut pas oublier non plus que c'est grâce au français que les grands auteurs flamands ont connu une renommée internationale (Verhaeren, Maeterlinck, De Coster, etc.) Mais les Flamands peuvent être très fiers : ils ont leur propre langue ! Elle est peut-être très confidentielle, mais son rayonnement les hisse quand même au niveau des Lithuaniens, des Bosniaques, des Maltais et des Zoulous.

Grand bien leur fasse, tant que leur immense orgueil ne les étouffe pas !

Roger VDB



AVEZ-VOUS UNE CONSCIENCE EGOISTE, Monsieur LETERME ?

Qu'est-ce qui vous a pris, Monsieur Leterme, d'attaquer ainsi en dessous de la ceinture ? Car c'est bien un coup bas que vous portez aux Wallons, aux Francophones de Bruxelles et de sa périphérie, aux Francophones de Flandre, à travers l'interview que vous avez accordée au quotidien français Libération.

Serait-ce naturel chez vous ? Auriez-vous pour compagne Chimère ? Donneriez-vous raison à Léon Savary lorsqu'il dit: « *On a tort de penser que les Germains sont des réalistes; ce sont, au vrai, les hommes les plus chimériques au monde. Ce qui cause l'erreur, c'est qu'ils veulent opiniâtrement transformer leurs chimères en réalités. Le Latin prend la part du rêve en sachant que c'est un rêve et en l'aimant comme tel ; le Germain force l'entrée de son rêve dans le réel, faisant tout sauter s'il le faut* ».

Arrêtez donc vos mauvais prêches ! Vos amis flamands bruxellois, au demeurant, vous y invitent, notamment Madame Lieve Lippens et Monsieur Georges De Smul, conseillers communaux CD&V, en se désolidarisant de vos propos, Monsieur Guy Vanhengel, ministre VLD bruxellois, en rétorquant « *Nous trouvons cela d'un simplisme décevant de la part d'un ministre président. Lorsqu'on lui demande ce que nous avons encore en commun, il parle du Roi, de foot et des bières, mais il oublie... la capitale. C'est un exemple typique du désintérêt croissant de la Flandre pour notre ville... L'idée d'un district international est une mauvaise idée... Et c'est oublier les liens avec la Wallonie et avec la Flandre. Dans tous les cas de figure, Bruxelles a intérêt à se gérer soi-même* », Monsieur Pascal Smet, ministre SP.A bruxellois en soulignant « *C'est une drôle d'interview, pleine de contradictions, Il parle même de la possibilité de faire de la Belgique un espace entièrement bilingue* ».

Mais si « *la Belgique n'est pas une valeur en soi* » comme vous dites, pourquoi auriez-vous la prétention de devenir le premier-ministre d'un Etat gnognote ?

Pourquoi les Wallons et les Francophones de la Région de Bruxelles et d'ailleurs doivent-ils apprendre le néerlandais puisque « *la Belgique n'est pas une valeur en soi* » ?

Ne voudriez-vous pas faire souffler un vent du Nord sur le Sud pour nous acclimater, pour nous intégrer dans la Grande Néerlande de Guillaume d'Orange reconstituée sous votre égide ?

Ne serait-ce pas une menace de séparation unilatérale dans l'hypothèse où les partis francophones - pour une fois - ne céderaient pas à vos exigences territoriales et administratives au cours du round constitutionnel de 2007 ?

Mais n'êtes-vous déjà pas entré dans la logique de la sécession lorsque vous dites que « *la Belgique n'est qu'un accident de l'histoire. Elle est infiniment plus récente que la frontière linguistique... Les différences s'amoncellent, le fossé se creuse. Que reste-t-il en commun ? Le Roi, l'équipe foot, certaines bières... La nécessité d'avoir un gouvernement fédéral passe au second plan par rapport aux intérêts de la Flandre... La Belgique n'est pas une valeur en soi...* » ?

Et la toute grosse menace du Père Fouettard : « *Si l'on touche à la frontière linguistique, je remettrai aussitôt en cause la parité entre les francophones et les néerlandophones au sein du gouvernement fédéral. Les francophones y sont surreprésentés par rapport à leur poids réel dans la population* »

Dites-vous ces mots en toute conscience, c'est-à-dire en réfléchissant bien ? Discernez-vous le bien et le mal, le juste et l'injuste, la vertu et le vice ? Contradictions des activités humaines.

Saint-Just ne se s'est-il pas écrié dans un de ses discours « *le juste et l'injuste sont entendus par toutes les consciences...* » ? Arrêtez-vous à la remarque du Prince de Ligne « *Combien de fois ne me suis-je pas aperçu que le contraire de que je désirais arriver valait beaucoup mieux* » ? ... Méditation sur l'égoïsme d'une conscience.

Pour le vulgum pecus dont nous faisons partie, éclairez-nous et dites-nous si vous parlez au nom de votre parti catholique, le CD&V, ou au nom des Flandres, ou au nom de la Région flamande, ou en votre nom personnel ? Qui engagez-vous ? Etes-vous un jaco ? Nous aimerions tout simplement savoir ! Finissons par une réflexion d'Alexandre Vinet : « *Quand tous les périls seraient dans la liberté, toute la tranquillité dans la servitude, je préférerais encore la liberté ; car la liberté c'est la vie, et la servitude c'est la mort* ».

Lupus

Y A-T-IL ENCORE UN PILOTE A LA REGION BRUXELLOISE ?

Le Parlement régional bruxellois s'est réuni vendredi.

Séance très houleuse qui a montré combien le gouvernement régional et sa majorité PS-CDH-ECOLO-SP.A-VLD-CD&V étaient divisés et sans plus de projets communs. Trois dossiers ont donné une image pitoyable de cet "olivier":



1. *Le dossier du survol de Bruxelles* : le Conseil d'Etat a validé l'arrêté Gosuin de lutte contre le bruit. Cet arrêté salue l'excellent travail de Didier Gosuin lorsqu'il était ministre. C'est une satisfaction totale pour les Bruxellois. Mais il est vraiment à

craindre que le gouvernement bruxellois n'applique pas complètement cet arrêté, tant les dissensions entre ministres francophones et flamands sont grandes.

2. *La construction de logements sociaux* : les giffles verbales ont volé entre PS et Ecolo à propos du plan logement. Voilà une gauche plurielle qui n'arrive même plus à défendre un dossier essentiel pour les Bruxellois, celui du logement !

3. *Les investissements socialement responsables* : à l'initiative de Didier Gosuin, un texte d'ordonnance propose que la Région et les communes investissent dans des fonds "éthiques". Ce fut la foire d'empoigne, le ministre Vanhengel s'opposant au vote de ce texte ! Voilà bien un ministre socialement irresponsable !

Ecrit par Caroline persoons à 00:55 [1 commentaire](#)

Caroline PERSOONS



HOMMAGE A JEAN MOTTARD

Jean Mottard, avocat liégeois, homme politique et militant wallon né en 1925 nous a quittés le 22 juillet dernier. Un de mes derniers souvenirs de lui : sortant de la Délégation du Québec à Bruxelles, sa voiture en panne pour cause de phares restés allumés, il devait retourner à Liège. J'avais alors sorti des pinces crocodiles et branché ma batterie sur la sienne. Le retour à Liège était bien important pour Maître Mottard, militant de la première heure pour la cause des Fourons. Silhouette nonchalante, regard sarcastique qui cachait mal un cœur sensible. Comme Jacques Levaux, son ami, il savait partager l'amour de la culture française. Cette culture qui vous donne une colonne vertébrale : le courage de rester debout devant l'adversité, un rien de témérité qui le faisait oser... Oser fonder le théâtre de l'Etuve avec la fille de Jean Rey. Ce théâtre qui a forgé des comédiens comme Anne Marev ou Jo Rensonnet et donné des personnalités comme Georges Konen et Dolly Damoiseau à la RTBF.

Wallon enraciné à Liège, Jean Mottard savait travailler avec les Bruxellois. On lui doit d'avoir présidé, sur l'idée de Pierre André, à l'élargissement de l'association Wallonie-Québec à la Région de Bruxelles. Ayant atteint ses objectifs, l'association est maintenant dissoute. Arrivé au bout d'une vie féconde, Jean Mottard est décédé. Son souvenir demeure.

Françoise Carton de Wiart

LETTRE OUVERTE A M. Louis MICHEL



LOUIS MICHEL

J'ai toujours apprécié vos missions de "bons offices" en Afrique et ailleurs (on parle de votre "bâton de pèlerin") tout comme votre farouche opposition à la participation de notre pays à l'aventure irakienne.

Par contre, je suis quelque peu sidéré des propos que vous avez tenus à la R.T.B.F. ce 9 mai, jour de fête pour l'Europe, en évoquant que toute activité est pratiquement bloquée à cause de problèmes de traduction. Certes, il y a assurément perte de temps et... d'argent à tout traduire en une vingtaine de langues. De là, à verser dans le "TOUT A L'ANGLAIS" (comme par hasard), NON, MILLE FOIS, NON !!! Bien sûr, on ne demande pas des traductions en lituanien ou en maltais MAIS de là à RENIER la langue de ceux qui ont FONDE la future Europe, la langue de ceux qui furent les précurseurs de cette Europe, dans son début qui était la CECA, à savoir Messieurs SCHUMAN et MONET, deux Français, avec l'appui de M. ADENAUER, un Allemand, on peut parler d'un véritable déni de justice et d'un manque de courtoisie, d'élégance et de RECONNAISSANCE. Il est dès lors IMPERATIF et il devrait COULER DE SOURCE que la 1^{re} langue européenne doit être le FRANÇAIS et la 2^{ème} langue, l'ALLEMAND.

Sans doute, faut-il y ajouter l'ANGLAIS à titre de 3^{ème} langue. Dès lors, 3 langues donc 2 traductions à envisager ne sont quand même pas de nature à paralyser le fonctionnement des institutions européennes.

Pourquoi l'anglais ? Parce qu'il s'agit d'une langue un peu plus simpliste à la portée d'un peu tout le monde ? Ou par snobisme ? Ou comme gage au monde des "affaires" ? Ou pour répondre aux souhaits d'anglomaniaques ? Déjà que, de plus en plus, nous devons subir un SABIR franglais que la S.N.C.B., Belgacom et annonceurs d'emplois parsèment leurs textes d'expressions anglaises pas très heureuses... Monsieur Michel, vous le savez, un bon gestionnaire en ceci et cela n'est plus qu'un "manager" ... et tout cela, avec la complicité de "beaux esprits" francophones !!! Vous irez sans doute aussi au "Bozar" et non plus au Palais des Beaux-Arts. L'acculturation est à nos portes. Non à la tutelle anglo-saxonne, non à l'anglomanie. Choisir systématiquement des termes anglais pour nommer des associations ou des organismes, l'accepter, commencer à l'accepter, c'est déjà PROGRAMMER sa propre disparition ! C'est un SUICIDE CULTUREL.

De plus, l'anglais est la langue des Etats-Unis, de l'Australie, des Philippines. Pourquoi devrait-elle devenir AUSSI celle de l'Europe ? Un peu plus de fierté, un peu moins de dépendance vis-à-vis de l'oncle que vous savez, voilà qui honorerait l'Europe et la distinguerait du magma anglo-saxon.

A. DECHEF



POÉSIE ET LITTÉRATURE

LES COQUELICOTS

*Les coquelicots
Sont de rouges mots
Qui n'ont plus de bouche,
Et s'en vont, farouches,
Par les champs de blé,
Vers la plaine immense,
Clamer la démence
Des morts oubliés.*

*Les coquelicots
Sont de rouges mots,
Rageurs et farouches,
Qui n'ont plus de bouches !*



Georges Darmont

Les reflets de chez nous - AREW

UNE GROTTTE MYSTERIEUSE

Elle habite dans une sorte de grotte qui la met à l'abri des intempéries.

Ses sorties se font souvent pendant la journée. Toute frémissante de curiosité, elle ne passe jamais inaperçue ! Elle sait qu'elle a l'avantage d'être fine et souple aux yeux de son entourage. N'étant pas une nature lymphatique, elle possède une vivacité extraordinaire.

Bien que vivant seule, elle est très affectueuse et, chez elle, la méfiance n'existe pas. Ignorant la mauvaise humeur et le dédain, elle a le mérite d'être constamment conviviale. Si on la repousse, l'idée ne lui viendrait pas de s'en offenser.

Bref, elle est pleine de qualités dont devraient s'inspirer tous les vaniteux de la terre !

La plupart des enfants l'adorent, mais si généreuse soit-elle, elle ne prétend pas prêter son logis, même pour quelques instants.

Choyée par certains adultes, elle aime prouver sa reconnaissance en allant au devant d'eux tout en faisant jaillir de sa grotte des cris joyeux.

Irrésistible et d'une rare simplicité, elle s'adresse aussi bien aux riches qu'aux pauvres. Sa délicatesse innée ne fait aucune distinction entre les grands esprits et les minables,

Au fait, elle séduit ses proches par la sincérité de ses sentiments.

De sa grotte allongée et pleine d'aboiements, peu après, elle apparaît, humide, agile et toute rose pour lécher la main de son maître.

Georgette Purnode

SI TU REVENAIS

Mon très cher grand-père,
Toi qui pensais qu'après la guerre,
On ferait de la Belgique
Une nouvelle Amérique,

Si tu revenais sur terre,
Parmi les hommes et leurs guerres,
Tu serais bien attristé
De voir que rien n'a changé.

La haine est revenue,
Les racistes courent les rues,
Fleuri la peste noire,
Que tu croyais ne plus revoir.

Le pays pour lequel tu t'es battu,
Se fout pas mal de tes vertus.
Le Nord se voit en république,
Et prône la disparition de la Belgique.

Nos élus sont des lâches,
Et pour tout dire, leur seule tâche,
Est de garder avec férocité,
Leur strapontin de députés.

Prêts à baisser leur pantalon
Comme de vulgaires poltrons,
Dès qu'ils sentent le danger,
Qui pourrait les destituer.

Ils se moquent bien de leurs promesses,
Et devant l'électeur qui les presse,
Ils ne sont pas du tout gênés,
De trahir la vérité .

Grand-père, si tu te trouves au paradis,
Je t'en conjure, restes-y,
Car, ici sur terre,
Tu connaîtrais l'enfer.

Francis Duroy
45 Av. Bois Soleil
1850 Kraainem

LI MÈSSÈDJE DI L'ARONDJE

Dihez don... Awè, dihez-m' on pô, vos-ôtes... Si c'èsteût vrêy vormint çou qu'èle nos volève dire l'arondje, tot pidjoland po d'zeû lès teûts tiel cinse. Vos savez bin, là : qwand c'est qu'èle féve ses « trisse ! »... « trisse ! »... « trisse ! » ... « Dj i n' ô pus- l' Dame di d' chai pâmer de rire, corne d'avance ... Trisse !... trisse !... trisse ! ... Fàrè-t-i fé s' doû dès djoyeûs rèspleûs qui l' Mèsse sèméve à tos lès vints, corne li bon ,grain ? Et nos vis spots, hiltant pès qui dès rudions ? Tot blinkants èt tot ronds, d' avu rôle leû bosse dès siékes à lon ! ... »

« Trisse ! ... trisse ! ... trisse ! ... Vôrîz-v' si lèyî piède li gos' èt l' sawoura di noss' plêhant lingadje ? -blanc-flôri, djène-baron, bleû-mayeté... -rodje-face, vèrzèlin, rôse di tchin... totes lès frankès coleûrs dès mots d'amon nos-ôtes... dès mots qu'avizèt loder bon so nos vôyes, parèy as jèbes di pôrcèsson... »

« Ossi vrêy quine arondje ni fêt nin l' prétemps, mins qu'èle ramon.ne l'èspwér, dji v's-èl dis : Frés walons, èhàstèz-v' de cwèri dizos l' cinde Il p'tit boquèt d' bruzi qui blaw'têye co è fi fond dé covèt... l' n' fâreût mutwèt quine sipite di feû po fé 'ne blamêye... l'ne blamêye ! Qui dis-dje ? On blamàrd ! On grand feû d'djôye! come ine arèdjèye fleûr di tonîre !... Adon, nos veûrîz l' rodje coq fir'mint si rècrèster èt s' rimète à tchanter, avà lès vèyes èt lès campagnes, po k'tchessî lès nûlêyes èt dispièrter l' nové solo ! »

Si 'ne arondje ni fêt nin l' prétemps, todis 'nn'è-st-i qu'èle nos ramon.ne l'èspwér !... Si c'èsteût vrêy portant çou qu'èle nos volève dire, tot pidjoland po d'zeû lès teûts dèl cinse !... Awè vormint : si c' èsteût vrêy !...

28-30 di mas' 2006
Jean-Denys Boussart

CINQ MOTS WALLONS :



Prix Georges Darmont Marine et Sylvain (1) (10 ans)

Voici cinq mots de mon vieux parler wallon qui, à côté du français, « du fond des âges », vient aussi du latin.

Des mots que j'aime car on en sent le goût dans la bouche et plusieurs différent du français, ce qui montre bien que le wallon n'est pas un « sous-français » ou un mauvais français.

1. (1) awous (ou awout) : désigne la moisson, donc chez nous le mois d'août, et le 15 août, sommet de l'été et grande fête au pays de Liège en souvenir de l'Assomption de la Vierge Marie.

Dans le temps, la vie quotidienne était très 'dépendante des saisons, par exemple on ne trouvait pas l'hiver des oranges et des citrons !

Donc dans ce mot « awous » on a à la fois :

- le travail des hommes pour la moisson
- le huitième mois de l'année
- une grande fête sociale et religieuse

En outre, en wallon, le « w » est parfois très prononcé surtout au début du mot comme dans « Wallonie » ou « Brabant wallon » alors que, et vous le remarquez, en France le « w » se prononce comme un « v ».

2. carpè : désigne un carpillon, c'est-à-dire une toute petite carpe. Ce petit poisson remuant a fait donner son nom à l'enfant espiègle, turbulent mais gentil ; carpè, c'est donc aussi un gamin ou une gamine un peu « diable ».

(Pour un petit enfant encore mignon, on dit « poyon » qui veut dire poussin).

3. cramignoler (ou cramignoner) : danser des cramignons, c'est-à-dire des farandoles en étant nombreux à se tenir par la main et à serpenter au son d'un chant dont le rythme est particulier.

Il faut toujours chercher derrière les mots, je ne sais pas d'où vient celui-là mais « crâ », c'est gras en wallon.

4. haper : saisir (rehaper : ressaisir), attraper rapidement, comme, pour rire, on se saisit de ce qu'un autre a dans la main !

J'ai choisi ce mot à cause du « h » en wallon de Liège, souvent très aspiré, comme s'il y en avait trois à prononcer ! Dans notre village, on appelait ma maman « Madame HHHumblet » en allant chercher le souffle au fond des poumons ! Voilà qui était un moyen sûr de ne pas se tromper en français pour les liaisons : on dit « des haricots » pas comme « des_asticots »!

Hélas, le français s'appaûvrit et tout doucement même les journalistes de radio et de télévision ne font plus la différence entre

« des Hongrois » et « des_ombrelles » ou

« des_haricots » et « des_abricots »

5. rawète : supplément gratuit, ce que l'on reçoit en plus, par exemple un bonbon que la vendeuse ajoute « par-dessus le marché ».

C'est une belle idée de gratuité.

On l'applique aussi dans une famille de plusieurs enfants : un bébé qui naît longtemps après l'autre ou les autres... *In pitite rawète* qui vient comme cela, en plus !

Papé

Note : ce que j'écris à propos du « h » muet ou aspiré et du « w » indique qu'il y a en wallon des sons (on dit des phonèmes) qui diffèrent du français ou qui n'existent pas en français ; c'est plus ou moins vrai de chaque langue par rapport à d'autres. Donc, le wallon a pu m'aider à des prononciations en anglais ou en néerlandais et il l'aurait pu pour l'espagnol et l'arabe. Les bons maîtres de langues font bien comprendre cela aux enfants.

(1) Comme ils sont jumeaux, je ne puis pas m'adresser à un seul d'entre eux !

Source : Walon, connais plus ?
Supplément au Reflet de chez nous, 2004 (A.R.E.W.)

COMMUNIQUÉ

Madame Mady LASSAUX, membre de la Ligue, auteur, compositeur, interprète nous recommande le repas-spectacle du premier dimanche du mois en la salle « Le Basilic » parvis de la Basilique porte 8, Koekelberg. - 02/425.09.05.

ACHETEZ EN FRANÇAIS



Le Conseiller communal FDF de Vilvorde, Monsieur Eugène MESMAEKERS, nous fait parvenir la réponse que lui a adressée le Magasin Colruyt à la suite de sa lettre du 2 juin 2006 invitant le magasin Colruyt à respecter l'article 30 de la Constitution en matière d'emploi des langues ; le conseiller communal joint sa réponse.

*** Réponse du 13 juin 2006 du Directeur des Ventes de Colruyt**

« ... Nos magasins sont implantés dans toute la Belgique. Pour y communiquer avec nos clients, notre ligne de conduite en matière linguistique est simple : depuis toujours chez Colruyt, nous respectons la langue officielle de la Région dans laquelle se trouve le magasin. Ainsi, dans les magasins Colruyt situés en Belgique, c'est le français qui est utilisé spontanément. Dans les magasins de la Région flamande, c'est le néerlandais. Dans les magasins bilingues de Bruxelles et ceux situés dans les communes à facilités, nos clients sont servis dans les deux langues.

Les formulaires et autres communications dans le magasin sont donc présents en fonction de ce code linguistique.

En même temps, nous veillons aussi toujours à respecter la langue dans laquelle vous vous exprimez. C'est pourquoi, dans tous nos magasins, notre personnel vous servira volontiers dans votre

langue ; votre ticket de caisse ainsi que tous les dépliants qui vous sont envoyés sont imprimés dans votre langue, et tous les formulaires (commande à la boucherie, demande de dépliants, ...) sont à votre disposition dans la langue de votre choix, sur simple demande.

J'espère ainsi vous avoir éclairé sur notre ligne de conduite en matière linguistique chez Colruyt.

Si vous aviez encore des questions, n'hésitez pas à contacter le Téléphone Rouge, au 02.360.10.40 ou par e-mail : telephonrouge@colruyt.be ... ».

*** Réponse du 15 juin 2006 de Monsieur Eugène Mesmaekers**

«...nous vous rappelons que conformément à l'art. 30 de la Constitution belge, en qualité notamment de commerçant, **vous n'êtes pas tenu** de respecter dans les contacts avec vos clients la langue administrative fixée par la loi dans les différentes régions de Belgique.

En effet, l'emploi des langues usitées en Belgique est facultatif et ne peut être réglé par la loi que pour les actes de l'autorité publique et les affaires judiciaires.

Sachez que votre clientèle francophone, de plus en plus irritée par l'attitude de la Région flamande envers la culture française, est très attentive au choix linguistique du commerçant pour être ou rester son client.

Vous avez donc intérêt à répondre spontanément en français à un client francophone dans tous vos magasins en Belgique... ».



MEMBRES DE LA LIGUE WALLONNE
CANDIDAT AUX ELECTIONS

Nikola BRESART,
N° 32 sur la liste PS de Mons

Janine et Antoine VAN CALCK
18 et 19^{ème} sur la liste FDF d'Evere

Caroline Persoons (FDF)
2^{ème} sur la liste du Bourgmestre
Woluwe-Saint-Pierre

Marc FAUCON (FDF)
12^{ème} sur la liste MR d'Ixelles

Fabian MAINGAIN (FDF)
46^{ème} sur la liste Renouveau Bruxellois
à la Ville de Bruxelles

Françoise CARTON de WIART (FDF)
11^{ème} sur la liste du Bourgmestre
Etterbeek

Jacques DECOSTER (PS)
4^{ème} sur la liste CAP-WOLUWE
Woluwe-Saint-Lambert

Eric MERGAM (FDF)
15^{ème} sur la liste Renouveau Bruxellois
à la Ville de Bruxelles

Michel VANDERCAM (FDF)
20^{ème} sur la liste du Bourgmestre
Woluwe-Saint-Pierre

Marcel ANDRE
31^{ème} sur la liste PS
Etterbeek

Jean-Luc ROBERT (FDF)
3^{ème} sur la liste du Bourgmestre
Etterbeek

Guy DEBISSCHOP (FDF)
13^{ème} sur la liste MR-Intérêts Brainois
Braine-l'Alleud

Georges DEFOSSET
29^{ème} sur la liste du Bourgmestre
Auderghem

Christian JACQUES (FDF)
29^{ème} sur la liste du Bourgmestre
Etterbeek

Yvette MELERY-CHARLES (FDF)
28^{ème} sur la liste du Bourgmestre
Auderghem

Jeanine HOLSBECKS
2^{ème} sur la liste RWF
commune de Namur
2^{ème} sur la liste RWF
district provincial de Namur

Jean-Sébastien JAMART
1^{er} sur la liste RWF
commune de Namur
3^{ème} sur la liste RWF
district provincial de Namur

Stéphane VAN VAERENBERGH
35^{ème} sur la liste CDH
Etterbeek

Françoise CHARUE (FDF)
24^{ème} sur la liste du Bourgmestre
Woluwe-Saint-Lambert

Jean-Denys BOUSSART (Marcatchou)
20^{ème} sur la liste CDH
Liège

Olivier MAINGAIN (FDF)
1^{er} sur la liste du Bourgmestre
Woluwe-Saint-Lambert

Etienne KNOOPS
51^{ème} sur la liste MR
Charleroi

**TOUTES LES FLEURS DE L'AVENIR SONT
DANS LES SEMENCES D'AUJOURD'HUI**



LES ACTIVITES DES CERCLES WALLONS

A.S.B.L. SENIORS AUDERGHEM

Président : Bernard Noël - 02/676.48.28

Jeudi 5 octobre : Excursion Nivelles et environs

Mardi 24 octobre : Concours d'orthographe, Seniors.

LES WALLONS DU BASSIN DU CENTRE

Président Roland Bartholomé : 02/426.09.55

Samedi 7 octobre : Dîner des retrouvailles, 1591 ch. de Wavre

Samedi 25 novembre : Repas de chasse (à préciser)

ASSOCIATION WALLONNE DE LA WOLUVE - AUDERGHEM

Président José Rassart : 02/672.85.97

Samedi 21 octobre à 19h30 : Souper Campagnard

Samedi 18 novembre : Soirée Wallonne

Salle Edelweiss, St Julien – Auderghem

LES AMIS DU PAYS DE CHINY

Président : Jean-Marie Martin – 02/771.77.32

Samedi 21 octobre : à Chiny, 41^{ème} chapitre de la Confrérie

CERCLE ROYAL GAUMAIS DE BRUXELLES

Président : Jean-Marie Fox : 02/649.24.79

15 octobre à 15 h. - Goûter d'Automne, 1336 ch. de Wavre, Auderghem

26 novembre à 12h30 – Banquet annuel – 123 av. Paul Hymans

CERCLE ROYAL BORAIN

Président Fernand Rossignol – 02/673.25.37

14 octobre 2006 à 15h : Concert exceptionnel pour les 80 ans du cercle

19 novembre 2006 : Fête patoisante

Local : Maison Haute de Watermael-Boitsfort

LES TOURNAISIENS SONT LA

Président Christian Bocquet – 067/55.52.74

21 octobre 2006 – Grand dîner de chasse à Rochehaut

ASSOCIATION ROYALE DES ÉCRIVAINS WALLONS

Président : Joseph Bodson – 0498/10.50.83

Tous les 1^{er} mercredi du mois à 17 h :

Conférence - Espace Wallonie Bruxelles, 25 rue Marché aux Herbes

Mercredi 4 octobre : Gabriel Ringlet, Léon Fourmanoit,

M-A Hoffmans

A.S.B.L. SENIORS AUDERGHEM

Président : Bernard Noël - 02/676.48.28

Jeudi 5 octobre : Excursion à Nivelles et environs

Mardi 24 octobre : Concours d'orthographe, Seniors.

ASSOCIATION CULTURELLE FRANCOPHONE DE ZAVENTEM

Président : Xavier Jacque 068/55.32.64

7 octobre : Waterloo et sa célèbre bataille

21 octobre : Thuin et l'Abbaye d'Aulne

26 novembre : exposition de l'architecture maçonnique

CERCLE ROYAL WALLON DE WATERMAEL-BOITSFORT

Président : René Gaspard – 02/660.06.92

Samedi 28 octobre : Balade Gourmande

24 novembre : 75^{ème} anniversaire

UNION DES GROUPEMENTS WALLONS DE BRUXELLES

Président Roger Reumont 02/673.26.39

Dimanche 10 décembre

Concert de Noël à Woluwe-St-Lambert

ESPACE WALLONNIE de BRUXELLES

25-27, rue Marché aux Herbes - 1000-Bruxelles

Entrée gratuite du mardi au vendredi de 11 à 18h

et le samedi de 11h à 16h.

Programme des expositions :

Espace central

Du 21 septembre au 29 octobre : le stylisme en Wallonie.

Du 3 novembre au 30 décembre : Watkyne, le pays des collines

Petite rue au Beurre

Du 5 au 28 octobre : aquarelles de Laurence Burvenich

Du 3 novembre au 30 décembre : peintures de J. Vandewattyn

DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2006 à 12 h 30
à la Moule Sacrée, rue des Chapeliers, 1000 Bruxelles

GRAND DINER DE L'AMITIE

Apéritif : Porto

Jambon de Parme, garniture Sacrée

Potage à la Citrouille

Rôti de veau Forestier (1)

OU

Loup de mer aux poireaux (2)

Le Gâteau de la Ligue Wallonne de Bruxelles

Moka - Eau - Vins



Le tout pour 40,00 € par personne à adresser au compte 145-0539031-61 de la Ligue Wallonne, 1200 Bruxelles.

Pour la facilité du service, n'oubliez pas de préciser plat 1 ou 2, de renseigner les personnes souhaitées à votre table.

Nous vous saurions gré de vous inscrire le plus rapidement possible auprès de Mme Gilberte Lambot, Présidente. Tél. 02.230.03.55

ou de M. Raymond Watrice, Secrétaire-Trésorier Tél. 02.770.62.21. Remerciements des bénévoles